

« Le BTS en 2 ans pour les bacs pro, en 3 ans pour les autres bacs », propose Christian Forestier

Paris - Publié le lundi 12 octobre 2015 à 11 h 08 - Interview n° 53501 - Imprimé par ab. n° 13929

« Le BTS doit être reconstruit à partir du baccalauréat professionnel, c'est à dire à partir des compétences professionnelles acquises au cours des trois années de préparation des bacs pro. Il conviendrait donc de réserver le BTS en deux ans aux bacheliers professionnels et, simultanément, de prévoir pour les bacheliers généraux et technologiques une année préparatoire à caractère professionnel, donc un BTS en trois ans. Le BTS en deux ans pour les baccalauréats professionnels, en trois ans pour les autres baccalauréats, voilà ma proposition » déclare Christian Forestier, le 11/10/2015 dans d'un entretien à News Tank, alors que la poursuite d'études, avec succès, pour les bacs pro est un sujet de débat : remise prochaine du rapport de Christian Lermieux, proposition de la Cdefi de mettre en place un nouveau diplôme de niveau licence qui leur soit réservé...

« Cette stratégie devrait inciter fortement les bacs pro à s'inscrire en BTS : aujourd'hui ils ne sont que 20 % à être accueillis, peut-être aussi parce que les établissements leur mettent des freins à l'entrée. Demain, ils pourraient être au moins 50 %, soit environ 12 % par génération de bacheliers supplémentaires dans l'enseignement supérieur, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif de la StraNes de 60 % d'une classe d'âge, »

Pour Christian Forestier, « cette idée ne présente que des avantages, à coût pratiquement nul puisque les STS existent déjà en nombre suffisant. D'une part, on cesserait de demander aux universités de faire réussir les bacs pro, alors qu'elles ne sont pas équipées pour cela. D'autre part, nous offririons au pays des qualifications dont il a aujourd'hui besoin. »

Conséquence de cette proposition, « le moment est venu d'achever la fusion des voies générales et technologiques. Il n'y a qu'en France où la technologie (« technology » comme disent les anglo-saxons) n'est pas considérée comme une discipline générale. »

Christian Forestier répond aux questions de News Tank.

Quelle est votre analyse de ce sujet de la poursuite d'études par les bacheliers professionnels ?

Je me réjouis que ce problème soit vraiment posé. Je partirai de l'objectif principal fixé dans la StraNes qui est d'amener 60 % d'une génération à une qualification de niveau supérieur. C'est un objectif ambitieux puisqu'aujourd'hui nous ne sommes qu'à un peu plus de 40 %. Afin de fixer une stratégie pour atteindre cet objectif, il faut d'abord comprendre que l'enseignement supérieur se construit à partir de l'enseignement secondaire, c'est à dire du baccalauréat qui garantit l'accès aux études supérieures, en formation initiale ; or dans notre pays l'articulation entre le baccalauréat et l'entrée dans l'enseignement supérieur est particulièrement complexe. Cette complexité provient d'une diversité excessive des types de baccalauréats et surtout de l'existence dans le second cycle de notre enseignement secondaire de trois voies distinctes.

Comme dans tous les pays, nous avons une voie générale dont la finalité est très clairement la préparation aux études supérieures. On peut très facilement montrer que notre enseignement supérieur, dans sa diversité, est particulièrement adapté à cette voie générale puisque plus de 90 %, de nos bacheliers généraux, obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur.

Comme dans tous les pays, nous avons aussi une voie professionnelle dont la finalité est aussi très nettement établie, c'est en principe l'accès à la vie active. C'est vrai pour la voie professionnelle courte, la préparation au CAP, mais c'est vrai aussi pour le baccalauréat professionnel. J'étais « commissaire du gouvernement » en décembre 1985, sur le banc du gouvernement à l'Assemblée nationale, aux côtés de Roland Carraz, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement technique et technologique (octobre 1984 à mars 1986), lors des débats sur la loi-programme sur l'enseignement technologique et professionnel, créant le baccalauréat professionnel (16/12/1985) et son exposé des motifs disait : « le baccalauréat professionnel n'a pas vocation à préparer à l'enseignement supérieur ».

« une voie professionnelle dont la finalité est en principe l'accès à la vie active »

1985 : restaurer l'image de l'enseignement technique

L'idée de base de la loi de décembre 1985 était de restaurer l'image de l'enseignement technique, d'en faire une composante essentielle de la culture générale des Français, dans le contexte de l'objectif formulé par Jean-Pierre Chevènement de 80 % d'élèves au niveau baccalauréat pour l'an 2000.

La loi de décembre 1985 voulait démocratiser l'accès au cycle long, en transformant les LEP en LP (lycées professionnels), en créant corollairement un baccalauréat professionnel et en améliorant la formation des professeurs. L'effort de réhabilitation de l'enseignement technique existe aussi dans l'enseignement supérieur avec la création des universités de technologie et de des centres polytechniques universitaires.)

Enfin nous avons une voie intermédiaire, plutôt originale, la voie technologique, héritière de l'enseignement technique qui avait pour vocation de former des techniciens ou équivalents. Lorsque l'on a voulu offrir aux les techniciens la possibilité de poursuivre des études supérieures, on a créé le BTS (Brevet de technicien supérieur).

« double langage vis-à-vis des bacheliers technologiques »

Aujourd'hui, vis-à-vis des bacheliers technologiques, nous tenons un double langage : d'une part, nous leur disons que, comme tout bachelier, ils ont accès à toutes les voies de l'enseignement supérieur. Mais, d'autre part, nous leur disons

aussi qu'ils doivent privilégier l'enseignement supérieur professionnel court, c'est à dire les STS et IUT, où leurs chances de réussite sont réelles, ce qui n'est pas le cas en licence.

Au cours du temps, la répartition entre les trois voies a beaucoup changé ?

La voie générale concerne aujourd'hui un peu moins de 40 % d'une génération, elle vient seulement de retrouver le niveau atteint en 1995. C'est important de savoir que, pendant 20 ans, le pourcentage d'une génération obtenant un baccalauréat général est resté en dessous de la barre des 37 % atteint en 1995 (pour mémoire il était de 20 % en 1967).

Le taux d'accès par génération au baccalauréat technologique est resté stable au dessous des 20 %, mais le taux d'accès au baccalauréat professionnel est passé lui, toujours en 20 ans, de 10 % à 25 % ; ceci grâce notamment, c'est à souligner, au passage en trois ans de ce baccalauréat. Ainsi donc, si en 20 ans le taux d'accès au baccalauréat par génération a augmenté, d'un peu plus de 60 % à près de 80 %, c'est uniquement grâce au baccalauréat professionnel. Difficile dans ces conditions de ne pas s'interroger sur la ou les finalités de ce baccalauréat.

Vous pensez donc qu'il faut créer une offre de poursuite d'études pour ces bacheliers professionnels, présentant des chances réelles de réussite...

Évidemment. Déjà, environ 30 % d'entre eux tentent leur chance, la plupart dans une STS ou leurs possibilités de réussite sont réelles mais trop faibles, ou en licence où elles sont infimes, ce qui représente un préjudice social inacceptable. La raison exclusive de cet état de fait est qu'il n'existe aucune voie de l'enseignement supérieur construite à partir du baccalauréat professionnel.

 un préjudice social inacceptable

Comme nous l'avons dit, toutes les voies permettent une réussite normale des bacheliers généraux, deux permettent d'accueillir les bacheliers technologiques, les STS et les IUT (quand ils les accueillent), mais aucune n'est vraiment dans la continuité du baccalauréat professionnel. Je pense donc que le moment est venu de mettre fin à cette situation.

Comment proposez-vous de s'y prendre ?

 Le BTS en 2 ans pour les bacs pro, en 3 ans pour les autres bacs, voilà ma proposition

Lorsque l'on a créé les BTS, au début des années 60, quatre ans avant les IUT, ils étaient construits à partir du brevet de technicien, et ils accueillait exclusivement des titulaires de ce diplôme. Nous sommes aujourd'hui dans une situation comparable et le BTS doit être reconstruit à partir du baccalauréat professionnel, c'est à dire à partir des compétences

professionnelles acquises au cours des trois années de préparation de ces baccalauréats. Il conviendrait donc de réserver le BTS en deux ans aux bacheliers professionnels et, simultanément, de prévoir pour les bacheliers généraux et même les bacheliers technologiques une année préparatoire à caractère professionnel, donc un BTS en trois ans. Le BTS en deux ans pour les baccalauréats professionnels, en trois ans pour les autres baccalauréats, voilà ma proposition. Il faudra communiquer clairement sur le fait que les bacheliers professionnels disposent de compétences spécifiques que ne maîtrisent ni les bacheliers généraux, ni les technologiques. C'est une révolution culturelle que je propose.

Cette stratégie devrait inciter fortement les bacs pro à s'inscrire en BTS : ils ne sont que 30 % à le faire et seuls 20 % y parviennent, parce que les établissements leur mettent des freins à l'entrée. Demain, avec une filière BTS en 2 ans qui leur serait réservée, ils pourraient être au moins 50 %, pour commencer.

Cette idée ne présente que des avantages, à coût pratiquement nul puisque les STS existent déjà en nombre suffisant. D'une part, on cesserait de demander aux universités de faire réussir les bacs pro, alors qu'elles ne sont pas équipées pour cela. D'autre part, nous offririons au pays des qualifications dont il a aujourd'hui besoin. En France, mais aussi dans la quasi totalité des pays, l'enseignement supérieur professionnel court (deux ans) est en tension et offre des possibilités d'insertion excellentes. Si notre pays veut vraiment se réindustrialiser il sera confronté à un déficit de qualification. Enfin, cela ajouterait environ 12 % de bacheliers supplémentaires diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif de la StraNes de 60 % d'une classe d'âge»

« Cette idée ne présente que des avantages

En reconstruisant les BTS à partir des baccalauréats professionnels, vous risquez de pénaliser les bacheliers technologiques qui connaissent un taux de réussite très faible en licence.

« achever la fusion des voies générales et technologiques

J'ai bien conscience de cela mais, outre le fait que l'on doit maintenir la pression sur les IUT pour qu'ils accueillent davantage de bacheliers technologiques et moins de bacheliers généraux, comme à leur origine en 1967, le moment est par

ailleurs venu d'achever la fusion des voies générales et technologiques. Il n'y a qu'en France où la technologie (« technology » comme disent les anglo saxons) n'est pas considérée comme une discipline générale.

« le bloc seconde-licence doit être repensé dans son ensemble

Un rapprochement important entre les deux voies a été opéré ces dernières années, j'avais moi même produit un rapport en ce sens en 1999. Il faut maintenant afficher très clairement la fusion des deux voies : côté scientifique, il ne devrait pas être très difficile de s'inspirer de la coexistence d'une série S option « sciences de l'ingénieur » avec les séries ST2S. Du côté des sciences humaines, une distinction entre sciences sociales et sciences de gestion devrait permettre une recomposition du paysage. Cette recomposition passe aussi par une politique volontariste de réorientation des bacheliers scientifiques vers les formations véritablement scientifiques, et par la sauvegarde des poursuites d'études pour les bacheliers littéraires. Cela fait maintenant plusieurs années que nous sommes nombreux à penser que c'est le bloc seconde-licence qui doit être repensé dans son ensemble, avec de vraies continuités assurant réussites et excellence ; sans nécessairement tomber dans une structure en tuyaux d'orgues.

Christian Forestier

Membre du Haut conseil de l'évaluation de l'école de 2003 et 2005 puis du Haut conseil de l'éducation (HCE) de 2005 à 2012, Christian Forestier préside ensuite le comité de pilotage de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires entre juin 2010 et juin 2011, avant de faire partie, en 2012, du comité de pilotage de la concertation sur la loi d'orientation et de programmation de la refondation de l'École. En 2012-2013, il coordonne un groupe de travail relatif à la concertation nationale du nouveau projet pour l'enseignement agricole.

Christian Forestier est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « Les enseignements supérieurs professionnels courts : un défi éducatif mondial » (2007), et « Que vaut l'enseignement en France ? : Les conclusions du Haut Conseil de l'évaluation de l'école » (2007).

Christian Forestier



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Espé de Versailles Président	Janvier 2015	Au- jourd'hui
Fondation santé des étudiants de France Président	Juin 2014	Au- jourd'hui
Espé de Guyane Président	Avril 2014	Au- jourd'hui
Conférence des Présidents d'Université Chargé de mission sur la formation professionnelle	2013	Au- jourd'hui
Conservatoire national des Arts et Métiers Administrateur général	2008	2013
Comité de pilotage de la concertation sur la loi d'orientation et de programmation de la Refondation de l'École Membre	2012	2012
Haut conseil de l'éducation Président	2005	2012
Centre d'études et de recherches sur les qualifications Président du CA	2004	2012
université de Marne-la-Vallée Professeur associé	2002	2008
Haut conseil de l'évaluation de l'école Membre	2003	2005
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Directeur de cabinet du ministre (Jack Lang)	2000	2002
Académie de Versailles Recteur	1998	2000
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Direction générale des enseignements supérieurs	1995	1998
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Directeur des collèges et lycées	1992	1995
Académie de Créteil Recteur	1988	1992
Ministère de l'Education nationale Inspecteur général de l'éducation nationale	1986	1988
Ministère de l'Education nationale Cabinet secrétariat d'état enseignement technique et technologique	1985	1986

Fiche n° 3146, créée le 22/03/14 à 04:16 - MàJ le 28/04/15 à 19:31

Académie de Dijon Recteur	1984	1985
Académie de Reims Recteur	1981	1984
Université de Saint-Etienne Président	1974	1981